



# COMMUNE DE KNOERINGUE



Eté à Knoeringue ...

**INFORMATIONS MUNICIPALES**  
**3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2016**

## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 22 AOÛT 2016

### CHASSE

La commune est sollicitée par l'adjudicataire de la chasse, qui, en accord avec tous les permissionnaires, demande la nomination de Monsieur Rémy ALLEMANN, né le 25 juillet 1955 et domicilié à Attenschwiller, 17, rue Charles de Gaulle, en qualité de garde-chasse à titre bénévole, conformément à l'article 31 du cahier des charges des chasses communales, et ce pour le lot communal de Knoeringue jusqu'à la limite du bail en 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette nomination.

### DOCUMENTS D'URBANISME

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
DP Kauffmann Jean	23, rue du Gué	Clôture	Favorable
DP Scholler Germaine	1a, rue d'Altkirch	garage	Favorable
DP Ammann Sébastien	19, rue du Gué	Piscine + Terrasse	Refus
DP Gross Michel	24, rue des Prés	Carport	Favorable
DP Gross Michel	24, rue des Prés	Ravalement de façade	Favorable
DP Ammann Sébastien	19, rue du Gué	Terrasse en bois + piscine	En cours
PC Rueher Georgette	3, rue de l'Eglise	Maison individuelle	En cours

### FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

Suite à la décision prise par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau, la Préfecture transmet à chacune des communes concernées ainsi qu'au siège de la CCPC une copie de la fiche de notification récapitulant les montants des prélèvements effectués cette année. La CCPS ayant pris la totalité des sommes à recouvrer à sa charge, l'ensemble des communes est exonéré totalement du FPIC pour 2016.



## DIVERS

### Demande de subvention au Conseil Régional

La Direction de l'Environnement et de l'Aménagement de la Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine a accusé réception de la demande d'aide régionale formulée par la Commune en vue de la réfection des bâtiments publics et leur accessibilité. Elle est en cours d'instruction.

La participation financière de la région, si elle est accordée, s'élèverait à 8 747 € pour un coût total des travaux estimé à 43 735 €.

### Nouveau schéma des transports

Le Conseil Départemental du Haut-Rhin a adopté en décembre 2013 son schéma des transports et de la mobilité durable. Dans ce cadre, une étude d'optimisation des lignes interurbaines a été engagée et des mesures de rationalisation ont été prises, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Des nouvelles fiches horaires des lignes régulières circulant sur notre territoire ont été affichées. Les horaires sont également consultables sur le site suivant :

[www.haut-rhin.fr/horaires-des-bus/horaires-des-bus.html](http://www.haut-rhin.fr/horaires-des-bus/horaires-des-bus.html)

## VIE ASSOCIATIVE et COMMUNALE

### Grillade des pompiers le 25 et 26 juin.

Comme tous les ans à la même époque, nos sapeurs-pompiers, épaulés par leur famille, ont organisé sous un soleil chaleureux leur traditionnelle grillade. Vous êtes venus nombreux profiter des grillades et de l'excellent pot au feu mais surtout de la convivialité d'un tel rendez-vous.



**Marché aux puces du 28 août.**

Ces mêmes pompiers ont également organisé le marché aux puces ou vide grenier le dernier dimanche du mois d'août. Nous reviendrons plus en images sur cet évènement dans notre bulletin annuel.



**UN GRAND MERCI A NOS POMPIERS POUR L'ANIMATION DU VILLAGE.**

## DIVERS







**Merci à vous tous** pour vos efforts d'embellissement et de fleurissement de vos jardins, fenêtres et propriétés en général.

Par ces actions vous contribuez à rendre  
notre village plus beau et plus accueillant.

## COMMUNICATIONS

### DECHETERIE

Les déchèteries seront ouvertes du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017 à :

- Leymen : le mercredi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 13h00 à 17h00
- Michelbach le Haut : le mercredi de 14h00 à 18 h00 et le samedi de 8h15 à 12h00.

Toutefois, elles seront exceptionnellement fermées les samedis 24 et 31 décembre 2016.

Nous vous rappelons également qu'il convient de respecter les horaires de dépôt des déchets de verre, carton, papier, plastique, à savoir tous les jours de 8h00 à 20h00 sauf les dimanches et jours fériés.

### DATES A RETENIR

- **Dimanche 4 décembre 2016 : Fête des Aînés**

*Le Maire*  
**André UEBERSCHLAG**

